L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau: No. 73, rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 JUIN 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau: 73 rue de Chartres.

Paul Fourchy & Dunaut,
Propriétaires-Editeurs.

Abonnement: Bureau du Journal, Office au New Orleans, La. Adresse: Abeille, Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 27 JUIN 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.	

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Un mois	75

Pour les petites annonces de Demandes et Offres et Locations, etc., qui se soldent au prix fixe de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—Cottage double dans le Quatrième District.

Bourse St-Charles.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Deux magasins et résidences en briques à deux étages, Nos 96, 96 1/2, 98 et 100 rue de Chartres, entre Conti et St-Louis.

La loi d'immigration en Louisiane.

Voici la question d'immigration, que certains événements, survenus au Nord aussi bien qu'au Sud, avaient, un instant, remise sur le tapis, soulevée, de nouveau—nous ne savons, cette fois, à quel propos. On a déjà passablement légiféré sur la matière. Il paraît que l'on n'en a pas assez fait: on veut légiférer encore, et l'on a raison.

Les Etats-Unis étant, par essence, d'une façon toute spéciale, un pays d'immigration, et étant destinés à rester tels, longtemps encore, quoi qu'ils en disent, sont obligés d'avoir, sur ce sujet, une législation spéciale. C'est surtout, depuis 1870, que le besoin s'en fait sentir. C'est à partir de cette époque, que l'Europe s'est transformée en un véritable camp retranché, où chaque nation, la cartouchière à la ceinture et l'arme au pied, attend le signal, pour se ruer sur l'une de ses voisines.

L'ennui, ou, si l'on veut, la peur du service militaire, entre plus encore que la misère, dans le mouvement qui s'est produit, ces trente dernières années. A part quelques misérables qui ont fui la justice de leur pays, et que l'on connaîtrait parfaitement—si l'on voulait se donner la peine d'aller aux informations, les masses immigrantes ne sont donc pas bien terribles; elles ne viennent pas ici, pour jouer les matamores, encore moins les politiciens.

Elles en ont d'autant moins l'idée, qu'avant de débarquer, elles ignoraient probablement ce que c'est que ce produit américain, que l'on appelle le politicianisme; elles ne peuvent poursuivre qu'un but, en s'établissant aux Etats-Unis: s'y faire un sort un peu plus heureux que dans leur pays, et y gagner mieux leur vie, en travaillant. C'est aux Etats-Unis de savoir si cela leur convient, de les admettre comme tels, et de prendre leurs mesures pour qu'un milieu de travailleurs et d'hommes utiles, il ne se glisse pas trop de fainéants, de gens inutiles ou même dangereux. S'il y a eu de ces derniers, s'il s'en trouve à cette heure, c'est la faute du pays, qui n'a pas su leur barrer le passage; c'est la faute, surtout, de tel ou tel parti qui, dans certaines circonstances, cherchait s'en faire des instruments, afin d'arriver au pouvoir, ou de s'y maintenir.

Jamais ces malfaiteurs n'auraient osé lever la tête, s'ils ne s'étaient senti contenus, protégés par quelque coterie politique, au service de laquelle ils étaient entrés. Ce sont ces coteries qui ont fait adopter la loi inique, insensée, qui permet à un étranger de voter, le lendemain de son débarquement, moi d'un papier, dont les trois quarts du temps, il ne comprend pas le sens, à la suite d'une formalité ridicule, qu'il n'a souvent pas remplie lui-même, et dont d'autres se sont acquittés pour lui. N'est ce pas une folie, de la part du législateur, de permettre à un nouveau venu, à un inconnu, de prendre part directement aux affaires publiques du pays, de l'y engager, presque de le lui ordonner? C'est le contraire que le bon sens et le sentiment du devoir lui indiquent. Ce qu'il doit lui dire, le voici: "Je t'accorde, non seulement toutes les prérogatives civiles reconnues par le droit des gens, mais toutes celles dont jouissent mes propres citoyens, mais tu ne deviendras citoyen, que quand tu t'en seras montré digne, après un stage de tant d'années, couronné par un certificat, attestant les capacités et l'honorabilité dont tu auras fait preuve, pendant ce stage."

De la sorte, l'étranger ne serait plus détourné de la voie du travail, pour se pourvoyer dans les sentiers tortueux de la politique, et s'usurper des places qui ne lui appartiennent pas, qu'il ne peut devoir qu'à l'intrigue. L'Etat a-t-il donc si grand besoin de nouveaux citoyens? N'en a-t-il pas assez et, même, beaucoup trop? Franchement, n'est-ce pas nous, ou, plutôt, ceux d'entre nous qui tentent et exploitent l'étranger, qui contribuons le plus à le corrompre?

On a aussi beaucoup parlé du pécule de l'immigrant; c'est, incontestablement, un avantage, mais à combien s'est-il servi? Combien ne l'ont pas dissipé, avant d'avoir trouvé leur véritable voie? Combien ne le sont assuré l'existence ou l'aisance, qu'après avoir subi une ou deux déconfitures, et recommencé leur fortune sur de nouveaux frais? Le pécule, non seulement il n'est pas indispensable, mais il est parfois nuisible.

Ce qu'il faut aux Etats-Unis, c'est une loi large, mais strictes, une loi qui soit strictement observée, une loi qui arrache l'immigrant au politicianisme. Ne repoussons jamais le travail; c'est la richesse. L'étranger n'est-il, pour lui, que son énergie et ses muscles d'acier, qu'on serait assez... Deux bons bras sont une fortune, quand ils produisent, quand ils ne se croisent pas nonchalamment sur une poitrine de fainéant.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL A COVINGTON, LNE.—La St-Tammany Lodge No 96, Knights of Pythias, donne un grand concert vocal et instrumental, le mercredi, 1er juillet, au Town Hall de Covington, dans le but d'aider à la construction du Castle Hall. Le prix du billet est de cinquante cents.

On nous assure que la soirée attirera beaucoup de monde et sera une vraie fête musicale pour les habitants de la ville ainsi que des environs.

Nous prions le Dr Julius Heintz, gardien des archives et du sceau, d'agréer nos remerciements pour l'aimable invitation qu'il nous adresse.

Mme Jeanne Françoise Marichal, veuve Carier.

Décédée à la Ville, survivre au Consulat-64, [illegible] à 4 heures, Admirant avoir des [illegible] Mme Jeanne Françoise Marichal, veuve Carier, [illegible] 1 d'en, [illegible] Etats-Unis [illegible] de la Ville